

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 23 juillet 2021

Manifester en sécurité

Plusieurs organisations syndicales et associations appellent à manifester ce week-end à Fort-de-France.

Ces manifestations ne sont pas interdites en période de crise sanitaire.

Toutefois, compte tenu du faible respect des mesures barrières constaté lors des manifestations précédentes, la préfecture rappelle que la liberté d'expression doit se faire dans le respect des règles sanitaires pour la sécurité de tous :

- distanciation physique d'un mètre entre les manifestants
- port du masque sur la voie publique
- respect du couvre-feu à 21h.